



Compte rendu de la Commission Départementale d'Action Sociale du mardi mai 2026

Représentants administration:

Mr Nicolas SANCHEZ Secrétaire Général

Assistants sociales:

Mme CLAVE

Mme Mirentxu SALLATERRY

Représentants syndicaux :

Mme Pascale LEONARD FNEC FP FO (en visio)

Représentants MGEN:

Mr Alain GASTON

Mr Frédéric LAROQUE

Mme Pénélope LANTERNE

BUDGET 2026 : 33 000 € +7900 € au 1er février 2026

Trois aides en urgences en février et mars suivis par Mme DUCOUT:

-**AED** suite à séparation, installation dans un nouveau logement, achat mobilier, avocat, charges exceptionnelles (794€)

Aide accordée : 800 €

-**AESH** 3 enfants. Mari invalide (auto-entrepreneur en cessation d'activité). Dettes professionnelles.

Aide accordée : 500 €

- **AESH** 1 enfant. Séparation en urgence. Partie sans rien emmené. Achat mobilier, découvert autorisé -400 €.

Aide accordée : 700 €

Dossiers Mme CLAVE :

-PE Séparée, 2 enfants. Mr parti en mars, ne participe pas aux frais.

Salaire 2200 €- Charges totales 2147 €

500 € frais d'avocat, 1800 € crédit immobilier, 400 € découvert bancaire.

Aide accordée : 800 €

-AESH séparée, enfant de 19 ans, garde alternée :400 € frais de scolarité tous les 2 mois.

Salaire 1027 € + prime d'activité 465 €. Allocations logement : 206 €

Voiture de location à 168 €/ mois. Fin de la location, proposition à 300 € par le concessionnaire. Elle veut racheter le véhicule, elle a déjà 3500 € de côté pour le financement. Travaille sur plusieurs écoles et a absolument besoin d'une voiture.

Aide accordée : 800 €

-Assistante de gestion Veuve depuis mars (compagnon dcd). Mme s'est retrouvée sans logement. 2 enfants à charge. Salaire 1640 € + prime d'activité 87 € .

Revenus 1728 € Charges 1362 €

Frais d'agence pour logement + achat meubles.

Aide accordée 800 €

-PE en retraite - 58 ans- Divorcée. En invalidité.

Revenus 1654 € charges 1325 €

État de santé dégradé, a besoin de son véhicule. Grosses réparations (devis garage de 1004 €)

Aide accordée 800 €

-P.titulaire 3 enfants , séparée

Salaire 3371 € ,Pension alimentaire 181 € ,allocations familiales 152 €

Revenus 3705 € Charges 2093 €

Loyer de 977 € (cherche un logement moins cher)

Reste à vivre 1611 €

A voir au CDAS de juillet car actuellement par d'urgence financière.

-AESH : en arrêt depuis janvier . Baisse de salaire. Divorcée. A dépensé les IJ (indemnités journalières)

Salaire 993 € Prime activité 122 € Allocations familiales 152 € Indemnité 106 €

Revenus total : 1722 € Charges 1208 €

Aide accordée : 800 €

-Titulaire administrative : Pacsée 1 enfant . Demande d'aide pour les obsèques de son père.

Salaire 2000 € , conjoint 1994 € Allocation familiales 198 €

Total revenus 4193 € Total charges 2500 €

Reste à vivre 1500 € Découvert bancaire de 130 €

Aide demandée : 800 € Aide accordée 200 €

Dossier Mme SALLABERRY

-Enseignant 2 degrés. 2 enfants. Séparation très conflictuelle. A dû se reloger en urgence en avril.

Loyer 1090 € (demande de HLM en cours)

Salaire 2446 €. Prêt immobilier 335 € (pas encore de papier de divorce signé, va demander de suspendre le prêt quelque temps.)

Frais de caution 3270, € Avocat 1700 €

Dossier CAF et Prime d'activité en cours de traitement.

Gros frais de transport , 417 € car domicile éloigné de son travail pour habiter près de ses enfants.

Suite à son arrêt maladie, perte importante de salaire et problèmes pour se faire rembourser par la MGEN.

Prêt de 700 € pour accueillir ses enfants.

Aide demandée 400 € Aide accordée 700 €

-AESH en CDI, 50 ans, 2 enfants (15 et 18 ans) Divorcée

Salaire 1081 € Allocation F 272 € Pension alimentaire 398 €

Total revenus 1979 € Total charges 1089 €

Découvert autorisé dépassé. Frais médicaux pour elle et son enfant. Problème avec la sécu et la mutuelle (elle doit faire des avances très régulièrement.)

Déjà aidée en 2025 : 400 €

Aide accordée : 800 €

-PE second degrés CDD - 52 ans divorcée. 1 enfant de 14 ans.

Total revenus 1973 € Total charges 993 €

Perte d'heures de travail depuis septembre 2025. Travail 5H/semaine

Trop perçu CAF 150 € à rembourser. Saisie bancaire 500 € + 200 € frais bancaires en octobre 2025 suite indu de salaire car AT 2022.

Aide accordée : 800 €

-AESH en CDI En congé maladie ordinaire depuis août 2025. 37 ans, en couple, 1 enfant 10 ans.

Salaire 725 €, conjoint 1126 € A. logement 134 € + 153€

Total revenus : 3180 € Total charges : 1194 €

Découvert de 600 €. Le département aide à régler diverses factures.

Accompagnée par CESF (Conseiller en économie sociale et familiale) et travaille sur le budget.

Aide accordée : 600 €

-AESH en CDD en arrêt depuis janvier 2025. Fin de droit depuis janvier 2026.

Revenus 751 € Conjoint 1059 € AF 347 € IJSS 381 €

Total revenus 2540 € Total charges 1595 €

Trop perçu salaire 10148 € (subrogation)

A perdu ses droits CAF et aussi invalidité.

Conjoint sans emploi depuis quelques mois.

Aide accordée 800 €

AESH CDI Divorcée. Sans enfant 49 ans

Salaire 963 € Prime Activité 130 €

Totale revenus 1093 € Total charges 688 €

Vient d'arriver du Lot et Garonne. Frais de déménagement.

Découvert de 600 €

Aide accordée 600 €

Prochaine CDAS 2 juillet 2026